

SENAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 21 AVRIL 1903.

Premier feuillet de Pétitions.

M. le Baron **Orban de Xivry**, 1^{er} *Rapporteur*.

Numéros
d'ordre.

Numéros
du registre des
pétitions.

1. 1246 Des cabaretiers, à Herenthals, exposent que la récente loi augmentant les droits sur l'alcool a eu pour conséquence une diminution considérable de la consommation des liqueurs, et qu'il leur est impossible d'acquitter encore le droit de patente élevé qui grève la vente des spiritueux.

Les pétitionnaires demandent la suppression de cette patente ou bien la restitution intégrale ou partielle des sommes versées de ce chef, pour l'exercice 1903.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre des Finances et des Travaux publics.

2. 1231. Par pétition datée de Gand, la dame veuve Vandercruyssen expose qu'elle a été frustrée de l'héritage de son grand-oncle maternel par des personnes qu'elle désigne, et que ses recherches, pour découvrir la vérité, remontent à plus de dix ans et l'ont réduite à la misère.

La pétitionnaire demande que des poursuites judiciaires soient exercées contre ceux qui l'ont dépouillée de cet héritage.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

3. 1213. Le sieur Haye, à Erquelinnes, exprime le vœu que les détenus, à la suite des émeutes et grèves d'avril dernier, soient rendus à la liberté afin de leur permettre de prendre part à la consultation électorale du 25 mai 1903.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Ordre du jour.

Numéros
d'ordre.

Numéros
du registre des
pétitions.

4. 1220. Les sieurs Jungers et consorts, membres du comité du « Deutscher Verein », à Arlon, prient le Sénat, au nom de cette association et des 50,000 Belges-Allemands, de bien vouloir appuyer la requête qu'ils adressent aux chefs des départements ministériels tendant à ne voir confier à l'avenir, dans les régions allemandes de la Belgique, les fonctions exigeant des relations fréquentes avec le public, qu'à des personnes à même de s'exprimer en langue allemande et de comprendre leurs administrés.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à MM. les Ministres des Finances et des Travaux publics, de la Justice, de l'Intérieur et de l'Instruction publique, des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, de l'Agriculture, de l'Industrie et du Travail, en signalant cette pétition à leur bienveillante attention.

5. 1247. Le conseil communal de Roux émet le vœu de voir les Chambres législatives voter une loi ordonnant l'exploitation par l'État des mines de houille récemment découvertes dans le Limbourg.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie et du Travail.

M. Delannoy, 2^e Rapporteur.

6. 1235. Le sieur Herpain, à Genappe, prie le Sénat de voter au cours de cette session l'établissement de l'impôt sur le revenu et l'abolition des impôts foncier et personnel et de la patente.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre des Finances et des Travaux publics.

7. 1211. Les sieurs Dubois et consorts, membres du Comice agricole de Tournai, prient les Chambres législatives « de ne pas tolérer plus longtemps l'abus des acquits- » à-caution, qui va grandissant chaque jour en France » **et qui permet au malteur français de déverser dans** » notre pays des quantités fabuleuses d'escourgeons » germés, à des prix de 4 à 5 francs inférieurs à ceux » auxquels le Belge peut produire ses malts ».

Numéros
d'ordre.

Numéros
du registre des
pétitions.

Les pétitionnaires, estimant que l'imposition d'un droit sur le malt étranger seulement ne serait guère profitable, réclament l'établissement d'un droit sur les escourgeons et les orges importés.

Les pétitionnaires prient la Législature de voter encore au cours de la session actuelle un droit compensateur sur le malt d'au moins 4 francs, ainsi qu'un droit de 3 francs à l'entrée sur les escourgeons et les orges.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre des Affaires étrangères et à
M. le Ministre des Finances et des Travaux publics,
avec un avis nettement défavorable.*

8. 1174. Les président et secrétaire de la Chambre de commerce d'Anvers transmettent au Sénat le texte ci-après de la résolution votée par leur comité central dans sa séance du 27 mai 1902 :

« La Chambre de commerce d'Anvers,
» Revu les rétroactes,
» Confirmant toutes ses résolutions antérieures, et
» notamment celle prise en assemblée générale du
» 26 septembre 1901;
» Considérant que l'augmentation du trafic du port
» d'Anvers rend l'extension de la rade et des établisse-
» ments maritimes de plus en plus urgente;
» Considérant que l'exécution des travaux intermé-
» diaires ne peut, à aucun titre, retarder cette extension;
» Considérant que par suite de l'expropriation par-
» tiellement réalisée des 3,000 hectares, un commence-
» ment de l'extension est acquis;
» Insiste auprès du Gouvernement pour qu'un projet
» de loi, permettant d'accélérer les expropriations, soit
» soumis aux Chambres immédiatement à la rentrée,
» et insiste auprès de celles-ci pour sa mise à l'ordre du
» jour par priorité;
» Adjure une fois de plus le Gouvernement de
» faire les diligences les plus actives, pour que les
» travaux d'extension de la rade et des établissements
» maritimes soient immédiatement entamés dès que
» la marche des expropriations le permettra ».

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre des Finances et des Travaux publics,
en recommandant chaleureusement cette pétition à son
attention la plus bienveillante.*

Numéros
d'ordre.

Numéros
du registre des
pétitions.

9. 1252. En exécution d'une décision prise par l'Association des brasseurs de l'arrondissement d'Ypres, les président et secrétaire de cette association protestent contre les projets de loi déposés par M. le Ministre des Finances, au nom du Gouvernement, et par M. le représentant Maenhaut, ayant pour but de modifier la législation qui régit actuellement les débits de boissons. Les pétitionnaires estiment qu'il serait préférable de supprimer le droit de licence et de le remplacer par une augmentation des droits d'accises sur l'alcool. Ils protestent également contre tout projet d'établissement de droits d'entrée sur les orges et les houblons, pour les motifs énoncés dans la pétition de l'Association générale des brasseurs belges.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre des Finances et des Travaux publics, par 3 voix et 1 abstention.

10. 1251. Les sieurs Claessens et Geeraerts exposent que le « Commerce des céréales d'Anvers », réuni en assemblée générale le 26 mars dernier, s'est ému des tentatives nouvelles qui se manifestent pour faire décréter des droits d'entrée sur les orges et les seigles.

Les pétitionnaires estiment que c'est là un acheminement vers la revendication de droits sur toutes les céréales et que le résultat de ces impositions serait une majoration de 15 à 25 p. c. sur le prix des matières alimentaires. Ils demandent en conséquence, au Sénat, le rejet absolu de tous projets de droits d'entrée sur les orges et les seigles parce que, pour les raisons qu'ils développent, pareils impôts seraient désastreux pour le pays en général et pour Anvers en particulier.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre des Finances et des Travaux publics, en signalant cette pétition à sa bienveillance.

M. Van Ockerhout, 3^e Rapporteur.

11. 1245. Le conseil communal de Boom prie le Gouvernement et les Chambres législatives d'entamer les pourparlers avec la Société V^oe Enschoedt, en vue du rachat, par l'État, du pont établi sur le Rupel, à Boom, afin de

Numéros
d'ordre.

Numéros
du registre des
pétitions.

mettre cette voie de communication sur un pied d'égalité avec les autres grandes communications du royaume et de supprimer le droit de péage existant encore sur ce pont.

Même pétition des conseils communaux de Bornhem, Heyndonck, Willebroeck, Thisselt, Liezele, Saint-Amand, Leest, Niel, Heffen, Oppuers, Breendonck.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre des Finances et des Travaux publics.

12. 1233. Les président et secrétaire de la Chambre syndicale belge d'apiculture portent à la connaissance du Sénat que cette chambre, réunie à Bruxelles le 15 janvier 1903, proteste énergiquement contre le récent vote du Conseil supérieur de l'agriculture, tendant à obtenir la suppression du droit existant sur l'importation du miel en Belgique, ainsi qu'à l'établissement d'un droit sur l'entrée des cires étrangères.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre des Finances et des Travaux publics.

M. Flechet, 4^e Rapporteur.

13. 1223. Par pétition datée de Liège, le sieur Boclinville, secrétaire général de la Ligue nationale des employés de Belgique, agissant au nom du comité central de cette association, fait part au Sénat du vœu émis par le congrès, tenu à Bruxelles, les 21 et 22 septembre dernier, tendant à voir le Parlement « reviser complètement la loi du 21 mai 1819, dans le sens de la » suppression complète de la patente aux employés » subalternes. »

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre des Finances et des Travaux publics, avec prière d'y donner le plus bienveillant examen.

14. 1236. Par pétition datée de Liège, des fonctionnaires et employés des chemins de fer Nord-Belges, agissant en vertu d'une délégation de tout le personnel intéressé,

Numéros
d'ordre.

Numéros
du registre des
pétitions.

Le pétitionnaire, aujourd'hui âgé de 73 ans, prie le Sénat d'intervenir en sa faveur pour que justice lui soit rendue et pour ne pas le mettre dans la dure nécessité de devoir solliciter des secours pour subvenir à ses besoins.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de la Guerre, avec prière d'un examen bienveillant.

M. Doreye, 6^e Rapporteur.

18. 1217. Le collège des bourgmestre et échevins de Schaerbeek attire l'attention du Sénat sur la nécessité qu'il y a de prendre les dispositions nécessaires pour que, en cas d'accidents occasionnés par les éboulements d'un puits, tous les corps particulièrement désignés pour s'occuper du travail de sauvetage soient munis des appareils spéciaux indispensables pour qu'une aide efficace puisse être portée aux victimes.

Puisqu'en pareille occurrence il est le plus souvent fait appel au dévouement des détachements du génie, ce collège estime que ceux-ci devraient avoir à leur disposition les engins spéciaux dont l'utilité n'est plus à démontrer.

Les pétitionnaires espèrent trouver auprès du Sénat « un appui suffisant pour que le Gouvernement prenne » sans tarder les mesures nécessaires à la sauvegarde « d'une catégorie de travailleurs très nombreux et » non la moins intéressante. »

Même pétition des administrations communales d'Uccle, Namur, Louvain, Laeken et Anvers.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie et du Travail, en recommandant particulièrement ces pétitions à sa bienveillante attention.

19. 1222. Le conseil communal de Roux émet le vœu de voir les Chambres législatives décréter une réduction des heures de travail dans les mines.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie et du Travail.

Numéros d'ordre.	Numéros du registre des pétitions.
20.	1224.

Les membres du conseil communal de Foy-Notre-Dame exposent que la partie, située sur le territoire de Sorinnes, du chemin reliant la route de Neufchâteau à celle de Liège par Foy-Notre-Dame et Jauvelan, est dans un état tout à fait impraticable et prie le Sénat d'intervenir pour engager Sorinnes à réparer cette partie de chemin dans un bref délai.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre des Finances et des Travaux publics, en recommandant cette pétition à son bienveillant examen.

Le Président,
ALF. SIMONIS.